



Fiche Info-Qualité

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Qu'est-ce que c'est ?

Le développement des compétences est l'une des quatre stratégies privilégiées par le Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 pour la mise en œuvre de celui-ci.

Comment les besoins de formation sont-ils cernés?

Le CISSS MO élabore annuellement un plan de développement des compétences (PDC).

Le CISSS MO privilégie un processus de planification du PDC basé sur une analyse des besoins de formation faite auprès du personnel et des gestionnaires. Cette analyse est faite en considérant les tâches principales et la nature des différents mandats afin d'offrir les meilleurs services aux usagers et aux partenaires;

Les activités sont offertes en fonction de ces besoins et font l'objet d'évaluation;

D'autres besoins de formation peuvent également être identifiés, suite à l'analyse des besoins par les gestionnaires auprès des membres du personnel, tant pour les besoins individuels que collectifs.

Les situations d'urgence sont aussi des occasions où de nombreux besoins de formation émergent.

Participation à des colloques

Les Journées annuelles de santé publique (JASP) sont le moment par excellence pour développer des connaissances et des compétences sur les sujets de l'heure en santé publique.

Le CISSS MO libère du personnel pour assister à plusieurs colloques que ce soit en action communautaire, en hygiène dentaire, en hygiène au travail, en santé environnementale, en prévention des infections, etc.

Formations obligatoires

Certaines formations sont obligatoires à l'ensemble des employés du CISSS de la Montérégie-Ouest. Ex. :

- Sensibilisation aux réalités autochtones;
- Cybersécurité mission possible (pour le personnel utilisant du matériel informatique);
- Détecter une personne vulnérable au suicide et l'accompagner adéquatement;

- Hygiène des mains en milieu de soins et de services;
- Déclaration des événements indésirables survenus lors de soins et de services.

Pour plus d'information :

Jocelyn Robert
Coordonnateur à la Santé publique

